

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2024

RECONNAÎTRE LES MÉTIERS DE LA MÉDIATION SOCIALE - (N° 2109)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 34

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 5, après le mot :

« que »

insérer les mots :

« de tentative ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.